



LA SOUTERRAINE
ENGAGÉE PAR NATURE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 20 juin 2023

L'an deux mille vingt trois, le vingt juin à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de LA SOUTERRAINE s'est réuni en la salle ordinaire des séances, sur la convocation en date du quatorze juin deux mille vingt trois, sous la présidence de Monsieur LEJEUNE, Maire.

Présents : MM LEJEUNE, FILLOUX, LUGUET, NADAUD-MONTAGNAC, MOUTAUD, VITTE, AUCLAIR-DECOURSIER, VIARD, CASTILLE, BIENVENU, DONY, MARTIN, RIGAUD, MATHIEU, GUERET, BORIE, VINCENT, VALADOUR, LEPINE, JOFFRE, JAMMOT, ALLARD, LEROY formant la majorité des membres en exercice.

Procurations :

Monsieur Julien DELANNE a donné pouvoir à Madame Fabienne LUGUET
Monsieur Bernard AUDOUSSET a donné pouvoir à Monsieur Patrice FILLOUX
Monsieur Dominique KERSKENS a donné pouvoir à Madame Catherine RIGAUD
Monsieur Gilles LAVAUD a donné pouvoir à Monsieur Jean-Claude JOFFRE
Madame Marie-Hélène VIRAVAUD a donné pouvoir à Madame Brigitte JAMMOT

Absente : Madame Sophie MARNIER

Madame Mégane LEPINE est désignée secrétaire de séance.

Nombre de membres en exercice	: 29	Votes pour	: 28
Nombre de membres présents et représentés	: 23 + 5	Votes contre	: 0
Nombre de suffrages exprimés	: 28	Abstention	: 0

Objet : Approbation du compte de gestion 2022 : Budget Assainissement

Le compte de gestion retrace l'exécution budgétaire 2022 de la collectivité. Il est établi par le comptable public.

En application des dispositions des articles L1612-12 et L2121-31 du Code Général des Collectivités Territoriales, l'assemblée délibérante entend, débat et arrête le compte de gestion du comptable qui doit être voté préalablement au compte administratif sous peine d'annulation de ce dernier par le juge administratif.

.../...

Extrait compte de gestion 2022

N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 023017

NOM DU POSTE COMPTABLE : SGC LA SOUTERRAINE

ETABLISSEMENT : ASST-LA SOUTERRAINE

Résultats budgétaires de l'exercice

17603 - ASST-LA SOUTERRAINE

Exercice 2022

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	898 264,78	706 535,25	1 604 800,03
Titres de recette émis (b)	146 414,33	596 120,97	742 535,30
Réductions de titres (c)		217 258,00	217 258,00
Recettes nettes (d = b - c)	146 414,33	378 862,97	525 277,30
DEPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	898 264,78	706 535,25	1 604 800,03
Mandats émis (f)	256 518,04	435 066,20	691 584,24
Annulations de mandats (g)		1 200,67	1 200,67
Depenses nettes (h = f - g)	256 518,04	433 865,53	690 383,57
RÉSULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent			
(h - d) Déficit	110 103,71	55 002,56	165 106,27

Il est proposé au Conseil municipal de voter le compte de gestion présenté par le comptable.

Sens du vote :

Adoption

Rejet

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits.

Et les membres présents ont signé.

Pour copie conforme.

Fait en Mairie de LA SOUTERRAINE, le vingt six juin deux mille vingt trois

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur


023-212317606-20230620-2023-40-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 28/06/2023

Publication : 28/06/2023

Le Maire,



Etienne LEJEUNE

Publié le 26 juin 2023

Monsieur le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de LIMOGES dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'Etat.